

RÉMINIAC MAGAZINE

SENTIER DES PHOTOS

(Situé Route de Vannes à proximité de l'aire de jeux)



Photos réalisées par les élèves de la classe de M. Sylvain PAUGAM (Liem – Louay – Emilie – Myrinn – Lola – Loryne – Inès – Dimitri – Taïna – Chloé – Eloane – Emma – Logann – Lilly-Line – Romane – Lilou – Lenaï – Ethan R/L – Ethan S/C et Pablo)

N° 11 – Juillet 2022



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE.....	3
COMPTES-RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (1er semestre 2022)	4
URBANISME 1er Semestre 2022	11
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	13
ECOLE HENRI MATISSE	14
LA VIE DES ASSOCIATIONS ET DES COMMERCES	15
INFORMATIONS	24
PETITES ANNONCES	38

REMINIAC Magazine est une publication de la municipalité de Réminiac.

Directeur de la publication : Michel Martin

Rédaction, Maquette et Publication : Mairie de Réminiac

Commission chargée de la conception, mise en page, recherches de textes et photos et des relations avec les associations, commerçants et entreprises : Joëlle Fradin, Delphine Béchard, Jessica Benoît, Patrice Bellec.

Magazine tiré à 200 exemplaires.

Merci à l'ensemble des conseillères et conseillers municipaux de contribuer à l'élaboration de ce magazine et d'assurer sa distribution aux Réminiacaises et Réminiacois

Contact : Mairie
3, rue du Moulin
56140 Réminiac
02 97 93 22 83

Site Internet : www.reminiac-56.fr

Email Mairie : mairie.reminiac@wanadoo.fr

Email Maire : mairie.reminiac@orange.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie

	Matin	Après-Midi
Lundi	8h30 - 12h00	Fermée
Mardi	8h30 - 12h00	13h30 - 17h30
Mercredi	Fermée	Fermée
Jeudi	9h00 - 12h00	Fermée
Vendredi	8h30 - 12h00	13h30 - 16h30

Permanence du Maire : le matin ou sur rendez-vous



LE MOT DU MAIRE



Chères Réminiacaises, Chers Réminiacois,

Se sentir bien dans sa commune, c'est pouvoir y vivre tranquille, à son rythme et de profiter d'un cadre de vie préservé. C'est ce que recherche chacun de nous en déposant un permis de construire. C'est pourquoi de nouvelles constructions s'implantent dans tous les hameaux de la commune. Lors de la réunion publique du 30 avril, 38 nouveaux habitants nous ont rejoints – chacun a pu mesurer la vitalité de la commune – chacun a pu s'exprimer, poser des questions, proposer des solutions, pour construire ensemble le « Réminiac » de demain.

La municipalité a pu présenter ses projets qui sont nombreux mais qui restent à la hauteur du possible à court et à moyen terme. Les finances sont bonnes mais sans excès, qui font que les impôts maîtrisés par la commune restent raisonnables.

C'est ainsi qu'ont été détaillés : l'acquisition de foncier et d'un immeuble rue de l'église, un sentier des photos des enfants de l'école qui complète le sentier des sculptures, une voirie rénovée, des parkings adaptés, une amélioration de la sécurité permanente, un nouveau lotissement communal rue du Bertho, ce qui rend notre commune attrayante et vivante en gardant un commerce accueillant.

En 5 ans, notre population a augmenté de 40 personnes, compte tenu des départs et arrivées. Nous sommes la seule commune, d'après l'INSEE, à avoir augmenté sensiblement sur le canton de GUER. C'est pour cette raison que les effectifs de l'école sont stables.

L'opportunité pour moi de terminer sur une note d'espoir : cette crise nous aura enseigné le caractère précieux de nos relations humaines, des instants partagés et du vivre ensemble. C'est pourquoi, je vous invite à participer activement (petits et grands) à la fête communale et associative préparée à votre intention le **SAMEDI 23 JUILLET 2022** en fin d'après-midi et en soirée (détails au dos de cette revue municipale). Le feu d'artifice est toujours un instant magique pour une petite commune comme la nôtre.

Pour conclure, le conseil municipal de Réminiac se joint à moi pour vous souhaiter un bel été et un repos bien mérité.

Michel MARTIN, Maire de Réminiac

COMPTES-RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (1er semestre 2022)

Réunion du 3 février 2022

Présents : MARTIN Michel, BENOIT Jessica, BROUXEL Maurice, FRADIN Joëlle, ROBERT Séverine, OUVRARD Edouard, LODA Florence, BENOIT Jessica

Absents : BOCQUET Philippe (pouvoir à Michel MARTIN),

Secrétaire de séance : BENOIT Jessica

1-Le compte rendu de la réunion du 7 décembre 2021 a été approuvé à l'unanimité.

2- Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2022

Il est proposé au Conseil de permettre à Monsieur le Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% avant l'adoption du Budget principal qui devra intervenir avant le 15 Avril 2022 ; Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE jusqu'à l'adoption du Budget primitif 2022 M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette , répartis comme suit :

Chapitre	Budget 2021	Ouverture de crédits 2019 (25%)
Chapitre 21	92 000.00€	23 000.00€
Chapitre 23	188 011.00€	47 002.00€

3- Modification de l'article 4.2 du lotissement du Bertho

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été sollicité par les acquéreurs des lots A et B du lotissement de Bertho sur la possibilité d'un éventuel raccordement au réseau assainissement collectif qui passe en bordure de la rue du Bertho. Il propose donc de modifier le cahier des charges du lotissement dans ce sens.

Le Conseil Municipal, après discussion décide de modifier le cahier des charges du Lotissement du Bertho comme suit :

Article 4.2-Assainissement :

L'assainissement est réputé individuel. Les acquéreurs sont tenus de s'y conformer, un contrôle sera effectué par le SPANC. Les eaux pluviales des toitures ou de ruissellement seront évacuées par l'intermédiaire de fossés créés à cet effet.

Les acquéreurs des lots A et B ont la possibilité, s'ils le souhaitent, de se raccorder au réseau d'assainissement collectif de la Commune puisque ce réseau passe à l'angle de la rue des



peupliers et de la rue du Bertho . Ils devront s'acquitter de la taxe de raccordement dont le montant a été fixé par délibération du Conseil Municipal.

4- Mise en vente d'un terrain communal rue du Verger

La commune dispose d'un terrain constructible de 575m² (cadastré AB 176) situé rue du Verger et qui n'est pas utilisé à ce jour. Situé en centre Bourg, une maison individuelle pourrait y être construite.

Le Conseil Municipal, après discussion, valide le principe de vente de cette parcelle au prix de 15€ le m² et autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires liées à cette vente et à signer tous documents s'y rapportant.

5- Accord de principe concernant l'achat d'un bien immobilier situé au 2 rue de l'Église

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'acquisition d'un bien immobilier situé au 2 rue de l'Église après concertation entre la mairie et la propriétaire . Cette vente est prévue pour la fin de l'année 2022 , autorise Monsieur le Maire à faire une proposition au vendeur et à signer le compromis de vente, le moment venu.

6- Signature d'une convention avec Morbihan Energie pour la pose de luminaires Route du Moulin et Rue des Peupliers pour un coût de 1320€

7- Subventions aux associations : Agriculteurs de Bretagne : 39.10€.
L'Eveilleuse (La Fresnaye) : 250€. L'OCCE de l'Ecole Henri Matisse : 2000€ pour l'organisation de classes de mer (1 pour la classe des petits à St Pierre Quiberon début mai et l'autre pour la classe des grands à Sarzeau début juin)

8- Divers : organisation d'une expo photo par les CE et CM de l'Ecole : achat de 5 panneaux, achat mutualisé d'un pulvérisateur électrique avec la Commune de Tréal, présence d'un stagiaire espaces verts pendant 2 semaines au service technique,

Réunion du 17 mars 2022

Présents : Michel MARTIN, Maurice BROUXEL, Séverine ROBERT, Joëlle FRADIN, Edouard OUVRARD, Jessica BENOIT, Nadège MAUDIEU

Absents excusés Florence LODA (procuration à Joëlle Fradin) Philippe BOCQUET (procuration à Michel Martin)

Secrétaire de séance : Maurice Brouxel

M Bioret, Trésorier , est présent à cette réunion

1- Approbation du CR de la réunion du 3 février 2022

2- Les comptes administratifs 2021 des 3 budgets (Commune, Lotissement et assainissement) et les comptes de gestion ont été adoptés et se présentent comme suit :

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE

2021	FONCTIONNEMENT
Dépenses	278 793.76
Recettes	348 405.15
Résultat de l'exercice (excédent)	69 611.39
Excédent reporté	177 181.81
Excédent cumulé de fonctionnement	246 793.20

2021	INVESTISSEMENT
Dépenses	337 048.59
Recettes	266 332.18
Résultat de l'exercice (déficit)	-70 716.41
Déficit reporté année antérieure	-39 245.26
Déficit cumulé d'inv. 2021	-109 961.67

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

2021	FONCTIONNEMENT
Dépenses	14 101.61
Recettes	19 237.86
Résultat de l'exercice (excédent)	5 136.25
Excédent reporté	9 638.10
Excédent cumulé de fonctionnement	14 774,35

2021	INVESTISSEMENT
Dépenses	14 484.00
Recettes	17 901.59
Résultat de l'exercice (excédent)	3 417.59
Excédent reporté	-7 942;96
Résultat d'investissement 2021 (déficit)	-4 525.37

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU BUDGET LOTISSEMENT

2021	FONCTIONNEMENT
Dépenses	3 182.00
Recettes	3 158.42
Résultat de l'exercice (déficit)	-23.58
Excédent de l'exercice précédent	0,50
Déficit de clôture	-23.08

2021	INVESTISSEMENT
Dépenses	1 781.50
Recettes	3 182.00
Excédent de l'exercice	1 400.50
Déficit de l'année précédente	-1 802.15
Résultat de l'exercice (déficit)	-401.65

3- Vote des taux des taxes directes locales pour 2022

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de fixer les taux des taxes directes locales qui seront appliqués en 2022. Pour mémoire les taux 2021 étaient les suivants :

Taxes des ménages	2021 Pour mémoire	2022 Proposition
Taxe foncière sur les propriétés bâties	35.76 %	36.11%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	44.75 %	45.19%



Le Conseil Municipal, après en avoir discuté, décide une augmentation de 1% des taux pour 2022 ,

- fixe le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties pour l'exercice 2022 à 36.11%
- fixe le taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties pour l'exercice 2022 à 45.19%

4- Approbation à l'unanimité des budgets 2022 qui se présentent comme suit :

Pour le budget général de la Commune, la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 460 000€ et la section d'investissement à 348 000€.

Pour le budget du lotissement du Bertho : il s'équilibre en dépenses et en recettes à 2216.23 en fonctionnement et à 2183.15€ en investissement. Quant au budget assainissement il s'équilibre en fonctionnement à 23015.02€ et en investissement à 108197.87€

5- CLEcT : détransfert de compétences OBC vers la commune de la Gacilly pour les cantines : adopté par les élus

6- Le Conseil Municipal, par 4 voix pour et 5 abstentions , décide d'attribuer à l'association «Les Faisous de l'Oust», une subvention de 210.50€ et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

7- Monsieur le maire présente au Conseil Municipal le projet de convention 2022 avec le centre social du Pays de Guer concernant la prise en charge des frais d'accueil de loisirs (garderie périscolaire) pour les enfants de + de 3 ans résidant sur la Commune de Réminiac et fréquentant les écoles de Guer :Le Conseil Municipal, à l'unanimité, refuse la signature de cette convention.

8- Divers : plus de lots disponibles sur le lotissement du Bertho, mise à disposition de la salle de l'Etang à l'association UTL de Guer, une réunion publique est programmée le samedi 30 avril à 10h30 à la salle de l'Etang,

Réunion du 5 mai 2022

Présents : Michel MARTIN, Maurice BROUXEL, Séverine ROBERT, Joëlle FRADIN, Edouard OUVARD, Jessica BENOIT, , Florence LODA,
Absents excusés Philippe BOCQUET (procuration à Michel Martin) Nadège MAUDIEU(procuration à Séverine Robert)
Secrétaire de séance : Séverine ROBERT

1-Approbation du compte rendu de la réunion du 17 mars 2022

2- Participation des communes environnantes aux frais de fonctionnement de l'Ecole : Le Conseil Municipal, après discussion, décide à l'unanimité de fixer la participation par enfant domicilié dans les communes voisines et inscrits à l'Ecole Henri Matisse de Réminiac à :

- 633€ par élève pour les primaires
- 1397€ par élève pour les maternelles.



3- Candidatures pour le terrain rue du Verger -Les différentes propositions reçues ont été analysées et l'une d'entre elle a été validée par le Conseil Municipal. Monsieur le Maire est autorisé à signer le compromis de vente au prix de 15€ le m² pour une superficie de 568 m².

4- Acquisition de deux parcelles situées rue de l'Eglise : Monsieur le Maire informe les élus des différents échanges qu'il a eu avec la propriétaire de deux parcelles attenantes à une maison que la Commune a décidé d'acquérir (voir délibération en date du 3 février 2022), située au 1 rue de l'Eglise cadastrées AB 22 et ab 23 . Après discussion, la propriétaire a donné son accord pour la vente de ces parcelles d'une surface totale de 547 m² . Le Conseil Municipal, décide l'acquisition de ces deux parcelles et autorise Monsieur le Maire à engager les démarches notariales liées à cette transaction,

5- Rénovation des wc extérieurs de l'Ecole Henri Matisse : Monsieur le maire rappelle aux élus que le projet de réfection des wc extérieurs de l'Ecole Henri Matisse avait été acté lors du vote du budget 2022 et qu'il convient aujourd'hui de valider les devis des entreprises qui ont été sollicitées . L'entreprise Robert pour la menuiserie, le placo et l'isolation, l'entreprise Jourdan pour l'électricité et la plomberie et l'entreprise Plisson pour le carrelage et la faïence. le montant total de travaux de 15 928.47€ HT . Une demande de subvention va être déposée auprès du Département au titre de la PST (35%).

Divers : signature d'une convention avec le Greta pour accueil d'une stagiaire au secrétariat de la mairie, modification de certains tarifs de location de la salle polyvalente, visite du stade par la fédération de football du Morbihan, réunion de préparation de la fête communale le 13 mai à la salle de l'Etang

Réunion du 23 Juin 2022

Présents : MARTIN Michel, BROUXEL Maurice, ROBERT Séverine, OUVRARD Edouard, FRADIN Joëlle, BENOIT Jessica

Absents : MAUDIEU Nadège, BOCQUET Philippe (pouvoir à Michel Martin) LODA Florence (pouvoir à Joëlle Fradin)

Secrétaire de séance : BENOIT Jessica

Monsieur le maire propose de rajouter à l'ordre du jour le sujet suivant : Modification des tarifs cantine à compter du 1^{er} septembre 2022 (à rajouter au sujet 6)

1-Le Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 5 mai 2022 a été approuvé à l'unanimité

2 -Renouvellement de la ligne de trésorerie . Le Conseil Municipal , après discussion autorise Monsieur le Maire à renouveler la ligne de trésorerie pour un plafond e 50000€ pour une durée d'un an, intérêts payables trimestriellement , taux euribor 3 mois moyenné +1.49% , frais de mise en place : 0.25%, sans commission d'engagement ni de non utilisation.



3-Demande de subvention : Le Conseil Municipal refuse à l'unanimité la demande de subvention de 310.60€ de l'Ecole Jeanne d'Arc de Malestroit pour 1 élève dont les parents sont domiciliés sur la Commune (séjour à la Bourboule).

4-Travaux de réhabilitation de la lagune : Le Conseil adopte à l'unanimité le dossier présenté par Monsieur le maire et préparé par le Cabinet Bourgois pour un montant estimatif de travaux de 96800€ HT, prend l'engagement de prévoir les crédits nécessaires le moment venu (2023) et charge Monsieur le Maire de solliciter l'aide financière du Département et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

5- Modification des statuts d'OBC . Le Conseil Municipal valide la modification des statuts d'Oust à Brocéliande Communauté concernant la compétence cantine. Cette compétence deviendra communale au 1^{er} août 2022 (Commune de la Gacilly).

6-Modification du règlement cantine . Chaque famille qui inscrit son enfant à la cantine signe un règlement au début de l'année scolaire. Ce règlement est modifié comme suit : article 3 : En cas de difficultés financières, la famille doit contacter au plus tôt une assistante sociale et en informer le maire pour demander un délai de paiement. Le maire se réserve le droit de ne pas reprendre à la cantine les enfants des familles ayant un reliquat non payé sur l'année scolaire précédente. Un rendez-vous avec le Maire devra être demandé. Cette modification est approuvée par l'ensemble du Conseil Municipal.

Tarifs des repas cantine : Au vu des augmentations pratiquées par le prestataire et de l'augmentation du coût des denrées, le Conseil Municipal valide par 6 voix pour et 2 abstentions, la proposition de M le maire de fixer le prix du repas facturé aux familles à 3.54€ à compter du 1^{er} septembre 2022.

7- Achat d'une débroussailleuse : deux devis ont été présentés pour le changement de ce matériel . Celui de l'entreprise Forestier Motoculture de Carentoir a été retenu pour un montant HT de 740€.

8- réforme de la publicité des actes à compter du 1^{er} juillet 2022 : la réforme fait de la dématérialisation le mode de publicité de droit commun des actes réglementaires . Cette disposition est obligatoire pour les communes de plus de 3500 habitants. Cependant, le décret prévoit un droit d'option pour les communes de moins de 3500 habitants. Le Conseil Municipal opte pour un mode de publicité des actes par affichage.

Questions diverses :

- L'élue référente aux affaires scolaires donne lecture du dernier conseil d'Ecole,
- une date est retenue pour le repas de fin d'année du CCAS : dimanche 20 novembre 2022 (tous les ans ce sera le 3^{ème} dimanche de novembre)
- informations sur le nouveau mode de fonctionnement du service des ordures ménagères sur la Communauté de Communes Oust à Brocéliande Communauté.
- la distribution de bulletin communal se fera mi-juillet
- les élus ont été informés des dates des congés d'étés du personnel.
- désistement de la personne intéressée par l'achat du terrain rue du Verger,



URBANISME 1er Semestre 2022

Permis de construire

Pause d'un mobil home : 6, route de Vannes pour Mme Sylvie CHÉNORIO. Permis accordé le 20/05/2022.

Construction de 14 abris à volailles, toiture équipée de modules photovoltaïques, déposé par Nova France Energy. En cours d'instruction.

Construction d'une maison individuelle, Lotissement les Sapins, pour Monsieur et Madame Sébastien CHAOUCH. Permis accordé le 19/04/2022.

Construction d'une maison individuelle, Lotissement Bertho, pour Monsieur et Madame Jean-Paul GARNESSON. Permis accordé le 14/06/2022.

Construction d'une maison individuelle, 3 route du moulin, pour Monsieur Dimitri HENKART. Permis accordé le 05/05/2022.

Construction d'une maison individuelle, Lotissement Les sapins, pour Monsieur Yoann SERVANTY. Permis accordé le 14/06/2022.

Réaménagement d'une maison d'habitation, 15, Branla, pour Madame Joëlle FRADIN. En cours d'instruction.

Déclaration préalable

Construction d'un garage, 3, chemin du bois, pour Monsieur Stéphane HÉRON. Accordée le 08/03/2022.

Pause d'une pergola bioclimatique, 7, Le Bézy, pour Monsieur et Madame DESLANDES. Accordée le 08/03/2022.

Transformation d'une fenêtre en porte fenêtre, 4, La Taupe pour Monsieur Jérôme BOUJON. Accordée le 08/03/2022.

Installation de dix panneaux photovoltaïques, 4, La Taupe, pour Monsieur Jérôme BOUJON. Accordée le 08/03/2022.

Installation de seize panneaux photovoltaïques, 11, route de Vannes, pour Jestin QUANAH. Accordée le 19/04/2022.

Édification d'une véranda, 15, Branla, pour Madame Joëlle FRADIN. Accordée le 10/05/2022.

Installation de panneaux photovoltaïques, 1, Branla, pour Madame Christine MULLER. Accordée le 14/06/2022.

Isolation thermique extérieure, 17, Tréblanc, pour Monsieur et Madame Michel DAVALO. Accordée le 14/06/2022.

Installation de panneaux photovoltaïques, 4, la Taupe, pour Monsieur Jérôme BOUJON. En cours d'instruction.

Certificat d'urbanisme

Entre le 1^{er} janvier et le 28 juin 2022, 22 demandes de certificats d'urbanisme ont été traitées.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Les règles d'urbanisme de la Commune de Réminiac sont régies par une carte communale entrée en vigueur en 2005. Depuis cette date, les règles d'urbanismes locales et nationales ont évoluées et de nouvelles directives sont apparues. C'est notamment le cas du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Les schémas de cohérence territoriale sont des documents de planification stratégique à long terme (environ 20 ans) créés par la loi solidarité et renouvellement urbains (SRU) en décembre 2000. Le SCoT est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilités, d'aménagement commercial, d'environnement, dont celles de la biodiversité, de l'énergie et du climat...

La carte communale de Réminiac doit être mise en conformité avec les règles du SCoT adopté par le Pays de Ploërmel en 2018 et qui s'impose à l'ensemble des communes de Oust à Brocéliande Communauté et Ploërmel Communauté. L'impact sera important car des terrains qui sont constructibles aujourd'hui ne le seront plus demain. Nous vous tiendrons évidemment informé de l'évolution des modifications dès que le processus de révision de la carte communale sera lancé.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

VOYAGE À BELLE-ÎLE EN MER

Un voyage avec le club «des bonnes rencontres» de Tréal a été organisé le 21 juin 2022.

Le groupe a visité Belle-Île en mer, sous un temps parfois chagrin. L'ambiance a été très bonne.



ECOLE HENRI MATISSE

L'école Henri Matisse à la mer

Les élèves de l'école Henri Matisse partiront en vacances dans quelques jours avec certainement plein de beaux souvenirs de leur année scolaire !

Ce printemps, tous les élèves de l'école sont partis en classe de mer. Ces séjours ont été organisés en collaboration avec l'école Le Pré Vert de Caro dans le cadre du Réseau d'Ecoles Rurales.

Début mai, les classes de maternelle-CP des deux écoles ont pris la direction de Saint-Pierre-Quiberon pour découvrir la presqu'île de Quiberon pendant trois jours. Au programme de ces trois journées, de très nombreuses activités et découvertes menées par des animateurs nature passionnés : pêche à pied, randonnée, recherche de coquillage, d'algues ... Les élèves ont ainsi découvert la



faune et la flore du littoral. Mais partir en classe de mer, c'est aussi une expérience de vie en collectivité, sans les parents, qui fait grandir et crée des liens plus forts entre les enfants !

Fin mai, ce fut au tour des classes de CE1-CE2-CM1-CM2 de partir une semaine à la découverte de la Presqu'île de Rhuys pour un séjour sportif et culturel à Sarzeau. Côté sport, les élèves se sont initiés au paddle et à la voile, avec parfois un peu d'appréhension ... mais tout le monde a su rentrer à bon port ! Ils ont aussi enfourché leurs vélos pour aller visiter le Château de Suscinio et chaussé leurs baskets afin de découvrir les marais salants de Lasné à Saint-Armel.



Les élèves sont rentrés bien fatigués mais surtout ravis de leur séjour !

Pour la rentrée de septembre, l'équipe enseignante reste la même : Aurélie Jouan prendra en charge la classe de maternelle-CP et le directeur Sylvain Paugam celle de CE1-CE2-CM1-CM2. N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour visiter notre école et inscrire votre enfant !



<http://henrimatissereminiac.toutemonecole.com>
ec.0560735v@ac-rennes.fr
02 97 93 27 94

Réminiac

D'anciens élèves de l'école communale réunis autour de leur instituteur et directeur Roger Carel

Une journée de retrouvailles avec toutes ses émotions qui vont avec s'est déroulée la semaine dernière à l'école Henri Matisse. De très nombreux anciens élèves ont accueilli leur ancien professeur et directeur Roger Carel aujourd'hui âgé de 91 ans. Entre anecdotes, souvenirs, parcours de chacun, les échanges ont été nombreux surtout lors d'un repas en commun au restaurant le Vieux Lierre. Une petite cérémonie plus solennelle s'est ensuite déroulée à la sortie des classes en présence des enseignants actuels, des élèves et de leurs anciens.

« C'est avec un immense plaisir que nous accueillons celui qui jadis fut notre guide, notre instituteur et qui nous fait l'honneur d'être parmi nous », a remarqué Raymond Pillard, organisateur de cette journée de retrouvailles avec Marie-Paule Mouillet. C'est « sur un scooter que Roger et Monique, qui malheureusement nous a quittés, sont arrivés dans notre petite commune en 1955, où Roger a commencé sa carrière



d'instituteur.

« En déposant leurs valises dans le logement qui leur était attribué, sous la mairie, leur première réflexion a été : "Nous n'allons pas faire de vieux os dans ce bled. Ce n'était peut-être pas le mot exact prononcé, mais cela rappelait sans doute l'Algérie d'où Rogervenait d'être démobilisé ». Le couple d'en-

seignants est finalement resté «neuf ans », avant que Roger Carel «rejoigne le collège de Questembert, en 1964 ».

DES ANNÉES D'ÉVOLUTION GRÂCE À ROGER CAREL

À l'époque, il y avait à Réminiac « une cinquantaine d'élèves. Roger et Monique ont organisé de nombreuses acti-

vités avec l'aide des parents : bals, pièces de théâtre et kermesse, sans oublier la promenade de fin d'année au bord de la mer. Ils ont créé une cantine. Et ce sont eux qui préparaient la soupe de légumes (fournie par les parents) et que Roger réchauffait sur le poêle à bois de la classe. Il a aussi été à l'origine de la création du nouveau

logement du directeur, logement accueillant désormais la bibliothèque de l'école.

« Au nom de tous, je voudrais dire toute notre gratitude et le remercier pour sa gentillesse, son dévouement auprès de chacun d'entre nous et tout ce qu'il a pu entreprendre pour faire évoluer notre école ». Après la cérémonie, les retrou-

vailles se sont poursuivies à la salle des fêtes avec des jeux et un dîner pique-nique. Il y a quelques mois, Roger Carel et Raymond Pillard avaient répondu aux questions d'élèves sur leurs années d'école, dans l'établissement baptisé école Henri-Matisse.

B. Pérennec

LA VIE DES ASSOCIATIONS ET DES COMMERCES

LES AMIS DE L'ECOLE



Le Mot De L'amicale

L'année scolaire se termine avec cette fois ci des projets qui ont pu être réalisés comme on l'avait espéré.

Un spectacle a été offert aux enfants pour Noël, ainsi qu'un livre. C'est un magicien qui a illuminé les yeux des petits mais aussi des grands!

En Mai, nous avons effectué la vente d'un repas à emporter, confectionné par le restaurant «Le vieux lierre» de Réminiac. Plus de 200 repas ont été vendus.

Le 8 Juin, nous avons fait partir une benne à papier car le local était bien rempli. Nous attendons le verdict.... La collecte continue toute l'année, merci à tous les gens qui participent à l'opération en venant déposer leurs journaux au local !

En cette fin d'année, nous avons pu réaliser notre kermesse qui a eu lieu le dimanche 9 Juin. Un spectacle a été réalisé par la classe de maternelle-CP ainsi que l'inauguration du sentier des photos par la classe des grands. L'après-midi s'est poursuivi avec de multiples jeux, une structure gonflable ainsi qu'une promenade à poney. L'Amicale a offert à nos futurs collégiens, un dictionnaire. Petits et grands étaient ravis de se retrouver avec le soleil !



Pour toutes ces manifestations, nous avons toujours besoin de main d'œuvre donc, parents, grands-parents, retraités...sont les bienvenus! N'hésitez pas à contacter le bureau de l'Amicale pour vous faire connaître.

Ces différentes opérations nous permettent de financer des projets pour nos enfants. En Mai, la classe des petits est partie, trois jours en classe de mer à St Pierre Quiberon et la classe des grands cinq jours à Sarzeau.

La collecte de cartouche d'encre continue également. Des cartons sont mis à disposition à la mairie ainsi qu'au local à journaux. N'hésitez pas à en parler autour de vous !

L'Amicale loue des tables et des bancs. Le prix n'est pas fixé, chacun est libre de donner ce qu'il souhaite. Vous pouvez vous adresser en mairie ou à l'amicale pour plus d'informations.

Belles vacances à tous et nous nous retrouverons en septembre pour de nouvelles aventures !

Le bureau de l'Amicale



SOMMERARD PHOTOGRAPHIE

Julien Sommerard Photographe

Une histoire peut être lue, racontée, écrite mais comme le dit Confucius « une image vaut mieux que mille mots. ». En effet les mots ne sont pas la seule façon de s'exprimer, la photographie en est une autre.

Julien est un photographe passionné, animé par cette envie de découvrir les gens et de partager avec eux. Il s'exprime au travers de portraits représentant l'expression d'un instant, afin de raconter son histoire et votre histoire.



Et vous quel instant de votre histoire avez-vous envi de raconter ?

Julien Sommerard
Photographe (Tous événements : mariage, famille, couples, architecture...)
56140 Réminiac

Tel : 06 50 26 64 33

Mail : sommerard.julien@gmail.com

Site web : <https://www.sommerardjulien.com/>

Mariages.net : <https://www.mariages.net/photo-mariage/sommerard-photographie--e250909>

Julien Sommerard Photographe

06.50.26.64.33

sommerard.julien@gmail.com

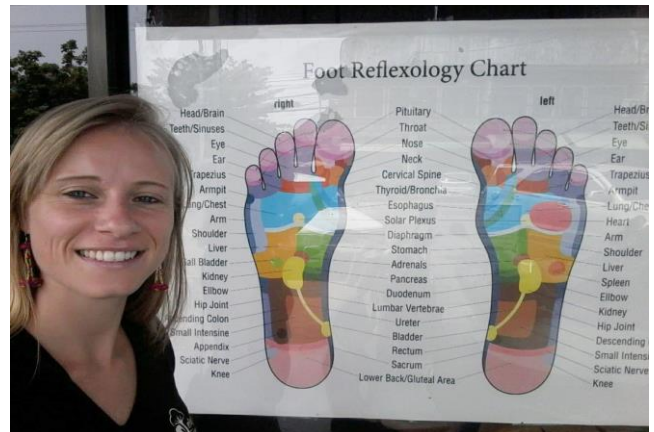
www.sommerardjulien.com

Sommerard
P H O T O G R A P H E

UN NOUVEAU CABINET SANTE/BIEN-ETRE A REMINIAC

Sindy Pihours Réflexologue – Sophrologue
C'est en parcourant le monde entier, pendant environ une dizaine d'années, pour le travail quand j'étais Guide Touristique mais également en mode "aventure sac à dos" (surtout l'Asie) que ma vision de la vie a commencé à changer, un jour on prend le temps de vivre, d'être...

On prend le temps de faire les choses, on donne du temps au temps, on donne du sens à sa vie en faisant ce qui nous rend heureux, on a envie d'un retour au naturel, à une vie saine, une alimentation saine, on a envie d'un bien-être profond, de connexion avec la nature, d'apaisement, d'être à l'écoute de son corps, de ses émotions, de ses ressentis... et puis surtout j'ai envie de transmettre tout ce que j'ai eu l'opportunité d'apprendre, de vivre, de ressentir afin d'améliorer votre quotidien, votre santé, votre bien-être à travers la réflexologie plantaire et la sophrologie, respectivement mais aussi à travers leur complémentarité.



Après 4 belles années passées à exercer dans le 35, du côté de Vitré et Châtillon-en-Vendelais, me voici maintenant installée dans le Morbihan, à Réminiac et le cabinet est ouvert depuis le 21 mars 2022, avec grand plaisir, je vous accueille du lundi au vendredi, uniquement sur rendez-vous :

Qu'est ce que je propose ? (plus de détails sur mon site internet)

- Réflexologie Plantaire (tarif réduit enfants -12 ans)
- Relaxation Plantaire
- Technique Ayurvédique Bol Kansu
- Relaxation Plantaire + Bol Kansu
- Sophrologie

Au plaisir de vous rencontrer ou bien vous retrouver très bientôt.

"Là où se trouvent tes pieds commence le voyage". Lao Tseu

Sindy Pihours
Réflexologue – Sophrologue
56140 Réminiac

Sur rdv au : 06 33 55 10 08

Mail : sindyp.reflexosophro@gmail.com

Site web : <https://www.sindyp-reflexo-sophro.com/>

Facebook : <https://www.facebook.com/SindyPihoursReflexologue>





AMICALE DES BOULISTES DE REMINIAC

Au cours des 2 dernières années, nous avons été confinés, vaccinés, malades. Bref le Covid c'était ... les boules.

Maintenant que la situation sanitaire s'est améliorée, pourquoi ne pas profiter du beau temps et venir jouer ... aux boules (bretonnes bien sûr)

Ça se passe tous les jeudis après-midi à l'étang de Réminiac. Venez nombreux !

AMICALE DES PECHEURS DE REMINIAC

La pêche a repris depuis le 1^{er} Mars. Des carpes (entre 3 et 4 kgs) ont été lâchées dans l'étang. Si vous avez la chance d'en prendre une, nous vous remercions de la remettre à l'eau afin qu'elle grossisse et que le plaisir de la pêcher à nouveau soit décuplé.

Après le lâcher de truites du 17 Avril, organisé par la Société de Chasse de Réminiac, un nouveau lâcher de truites aura lieu le 11 Septembre, cette fois sous le patronage de l'Amicale des Pêcheurs de Réminiac. Au programme : pause casse-croute, buvette, galette-saucisses et de nombreux lots qui seront distribués ou tirés au sort. Que vous soyez pêcheurs(ses) ou non, venez partager cette journée conviviale avec nous.

Rappel : 3 points de ventes à votre disposition pour les cartes de pêche

Restaurant «Le Vieux Lierre» à Réminiac
Restaurant «La Bonne Rencontre» à Tréal
Restaurant «Les Mégalithes» à Monteneuf

Journée :	5 Euros
Mois :	15 Euros
Année :	25 Euros (15 Eur pour les – de 15 ans)

RESTAURANT « LE VIEUX LIERRE »



Horaires d'hiver

Lundi fermé

Du Mardi au Jeudi 7H30 à 14H30

Du Vendredi au Samedi 8H00 à 14H30 et de 18H30 à 23H00 soir Brasserie (sur place ou à emporter) Burgers , planche charcuteries ou Tapas

Et le Dimanche de 8H00 à 14H30

SERVICE SUR COMMANDE LA VEILLE :

Pains , croissants et pains au chocolat , etc...

Journal les INFOS et le OUEST FRANCE

Rôtisserie

Nouveautés :

Photo TERRASE ci jointe



Nous remercions la Mairie et TP PILLARD , pour la participation de notre trottoir , pour l'avoir financé. Nous sommes impatientes de pouvoir vous accueillir sur notre nouvelle terrasse dès les beaux jours.

Pour le mois de Février 2022 , nous allons accueillir la Française des Jeux avec les 3 gammes : GRATTAGES, TIRAGES, PARIS SPORTIFS.



Et nous mettons en place , du 1er au 24 Décembre, le jeu du calendrier de l'Avent qui vous permettra de gagner :

De nombreux lots

Des repas dans notre établissements

2 lots par jour

Pour participer il faut consommer ou manger dans notre restaurant , le ticket est à 2 euros .

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE REMINIAC

La 43^e assemblée Générale de la section des anciens combattants de Réminiac affiliée à l'Union Nationale des Anciens Combattants s'est tenue le 19 Février 2022 au restaurant du Vieux lierre à Réminiac en présence des porte -drapeaux officiels. A l'ordre du jour, le bilan financier présenté par Jean-Yves DURAND trésorier de la section ou les comptes restent positifs. Le bilan de l'année d'activité écoulée était présenté par le Président Michel MARTIN. La section enregistre une nouvelle adhésion en la personne de M. Raymond MARY, ancien combattant d'Algérie portant ainsi la section à 14 adhérents.

Le règlement de l'adhésion à L'UNC reste fixé à 28 euros annuellement et donne droit à une revue mensuelle de l'officiel « La voix du Combattant ». Après les élections du 1/3 sortant ou aucune nouvelle candidature ne s'est manifestée, chacun avec les épouses ont participé à un repas servi par le personnel du Vieux Lierre.

Comme en 2021 la commémoration du 8 mai 1945 au monument aux morts de Réminiac s'est déroulée en présence des porte-drapeaux des sections de Réminiac et de Monteneuf. A l'issue des divers discours des ministères concernés et de l'UNC départementale, une gerbe du souvenir a été déposée au nom de la municipalité de Réminiac.



(Photo : les porte-drapeaux de Réminiac et de Monteneuf au monument aux morts de Réminiac)

L'UNC, secteur de Ploërmel, comportant 23 sections, a demandé à la section de Réminiac d'organiser le regroupement patriotique de tous ses adhérents, comme il l'avait déjà organisé la section en 2018. Depuis 2 ans, cette organisation n'avait plus lieu, eu égard au Covid 19. Cela représente un rassemblement de près de 250 personnes sans compter les accompagnateurs. Ce rassemblement, auquel se joindra pour l'organisation l'UNC de Carentoir, aura lieu le **samedi 22 octobre 2022**.

Cette journée devrait se dérouler de la façon suivante : rassemblement des sections à la salle polyvalente de Réminiac vers 11h15 – défilé des drapeaux vers le monument aux morts de Réminiac – recueillement solennel et retour à la salle pour un repas festif avec la présence de la Présidente Départementale UNC du Morbihan : Madame Marie-Claire LETURGIE. Un détachement militaire est attendu pour cette journée exceptionnelle.

Vous souhaitez nous rejoindre ? Contacter la Mairie de Réminiac ! Nous ne manquerons pas de vous rappeler.

Le Président : Michel MARTIN

REMI'TONIC

Après 2 saisons un peu compliquées, nous espérons pouvoir reprendre normalement les cours en septembre.

Les cours de gymnastique auront lieu le mardi soir de 18h45 à 19 heures 45 et les cours de zumba le mercredi soir de 18h45 à 19h 45 également, à la salle de l'Etang.

Ces deux séances seront assurées par Manuela Chardevel qui intervenait déjà les années passées pour les cours de zumba.

Pour les cours de gym , elle propose différentes activités : renforcement musculaire (pilate, gym douce et tonique), cardio et détente avec du stretching et du yoga

Reprise des cours :

le mardi 13 septembre pour la gym

le mercredi 14 septembre pour la zumba

Nous vous attendons nombreux aux séances découvertes gratuites (1 séance par activité)

Pour tous renseignements, vous pouvez appeler au 06.81.99.99.18 ou au 06.68.81.04.59





Le Manoir de La Fresnaye

DEUX ANS...

2022 ... déjà deux ans au Manoir de la Fresnaye. Que le temps est passé vite malgré les imprévus, les deux confinements et autres restrictions sanitaires. Mais nous avons tenu bon et nous voilà engagés dans une année 2022, que nous espérons enfin normale.

Nous tenons à remercier tous les hôtes qui accueillent nos clients tous les week-ends dans leurs logements. Clients qui reviennent tous enchantés de l'accueil réminiacois.



... ET UN PREMIER FEST-NOZ

Après un fest-deiz réussi en octobre dernier, le manoir a de nouveau ouvert ses portes au public pour son premier fest-noz, en février. Organisé par l'association L'éveilleuse et soutenu par la commune, cet événement a vu musiciens et danseurs se retrouver pour célébrer le plaisir d'être à nouveau ensemble. L'occasion pour certains de découvrir ce lieu de patrimoine.

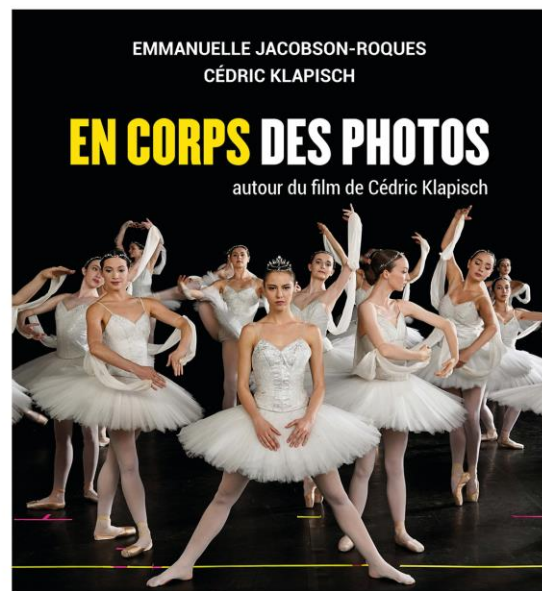


UNE EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE

Depuis début juin, le Manoir expose des photographies du tournage du film En corps. Photos principalement prises par Emmanuelle Jacobson-Roques, la photographe plateau, mais aussi par Cédric Klapisch lui-même.

Cette exposition, En Corps des photos, est ouverte au public tous les jeudis de 10h à 18h (ou sur rendez-vous). Nous espérons vous y voir nombreux.

Cette aventure filmographique aura permis au Manoir de diversifier son activité, en accueillant désormais des compagnies artistiques en résidence.



Bernard LÉVY

Manoir de la Fresnaye 56140 Réminiac

06 95 01 17 42

contact@manoirdefresnaye.fr

www.manoirdelafresnaye.fr

INFORMATIONS

Arnaques aux placements financiers : soyez vigilants !

Placements financiers, livrets d'épargne... les associations de consommateurs et l'Autorité des marchés financiers (AMF) alertent les épargnants sur une augmentation croissante des escroqueries financières portant notamment sur l'usurpation de noms d'intermédiaires ou de produits financiers autorisés.

Si vous êtes démarché par téléphone ou par e-mail pour un de ces produits ou si vous avez vu une offre alléchante sur Internet, suivez ces bons réflexes à adopter avant tout investissement, pour ne pas vous faire piéger.

Les signaux qui doivent vous alerter :

- Vous ne connaissez pas la personne qui vous contacte,
- On vous fait des promesses de rendements très élevés et sans risque,
- Vous devez prendre rapidement votre décision,
- On vous demande vos coordonnées bancaires, votre numéro de carte bancaire ou de payer une somme d'argent,
- On vous explique qu'une nouvelle loi vous impose de souscrire au produit,
- On vous indique que votre établissement actuel a changé de nom et que vous devez signer un nouveau contrat.

En cas de doute sur une proposition d'investissement, rendez-vous sur **Assurance Banque Épargne Info Service** : www.abe-infoservice.fr.

Et si vous avez déjà souscrit à un produit financier et pensez être victime d'une escroquerie, contactez la plate-forme Info Escroqueries au 0 805 805 817 (service et appel gratuits).

En cas de litige, contactez une association de défense des consommateurs.

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement-CTRC Bretagne, - 48 Bd Magenta - 35000 Rennes - 02 99 30 35 50 - info@mce-info.org - www.mce-info.org

Sécurité au quotidien des juniors : ayez les bons réflexes !

Un guide pratique à destination des parents, des grands-parents et/ou des encadrants des juniors de moins de 15 ans. Pour avoir les bons réflexes lors des achats ou des prestations effectuées pour ce public

Quand on est jeune parent, grand-parent ou encadrant, de nombreux thèmes nécessitent une vigilance particulière : puériculture, jeux, jouets, aires de jeux... mais aussi prestations de garde en accueil collectif ou par une assistante maternelle, vacances adaptées et organisées, assurances scolaires, soutien aux devoirs... .

C'est pourquoi, la Mce (Maison de la consommation et de l'environnement) et la Dreets Bretagne (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) ont édité un guide pratique grand public « Réflexes juniors : sécurité, c'est bien joué » pour communiquer sur 4 grands thèmes de la vie quotidienne des juniors (de moins de 15 ans) :



- **Au quotidien** (service à la personne, assistant.e maternel.le agréé.e, qualité de l'air intérieur, télévision, jeux vidéo)
- **A la maison** (puériculture, jeux et jouets, sécurité domestique)
- **A l'école** (assurance scolaire, restauration scolaire, soutien scolaire et enfant en situation de handicap)
- **En extérieur** (aires de jeux, mobilité et protection, clubs vacances).

Ce guide permet de demeurer attentif lors de ses actes d'achats ou lors de prestations effectuées pour ce public spécifique.

Il est disponible gratuitement pour le grand public à l'accueil de la Mce pendant les heures d'ouverture. Pour les professionnels, une commande en nombre peut également être faite auprès du centre de ressources et de documentation (le livret est gratuit ; seule une participation aux frais d'envoi est demandée).

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement-CTRC Bretagne, - 48 Bd Magenta - 35000 Rennes - 02 99 30 35 50 - info@mce-info.org - www.mce-info.org

Des bonnes raisons de venir à la Maison de la consommation et de l'environnement (Mce) !

Une maison au service des consommateurs citoyens avec des services clefs en main

- **Aider les consommateurs en difficulté**

- Les permanences d'accès au droit des associations de défense des consommateurs et des locataires :

A la Mce, les consommateurs sont accueillis du lundi au vendredi, sans rendez-vous, par des bénévoles et salarié.es d'associations de défense des consommateurs et des locataires, formés au droit de la consommation. Ce rôle de conseil et d'accompagnement fait partie intégrante des missions d'accès au droit des associations qui aident les consommateurs à formuler clairement ce qui les oppose aux professionnels, à constituer un dossier, à les accompagner dans leurs démarches de règlement amiable (rédaction d'un courrier, appel téléphonique...), voire les soutenir lors d'une action en justice.

Les associations peuvent être saisies de tous les sujets liés aux domaines de la consommation et de la vie quotidienne : logement, banque, crédit, téléphonie, Internet, automobile, énergie, démarchage...

Retrouvez toutes les permanences tenues à la Mce et celles sur toute la région Bretagne sur www.mce-info.org/pratique/

- La Commission de règlement des litiges de consommation d'Ille-et-Vilaine (CRLC 35) : une instance de conciliation

En complément de l'action des associations de défense des consommateurs, il existe au sein de la Mce une instance de conciliation départementale chargée de régler à l'amiable tous litiges de consommation. La CRLC 35 associe des représentants des associations de consommateurs et des organisations professionnelles pour tenter de renouer le dialogue entre consommateur et professionnel. Elle intervient gratuitement dans tout le département d'Ille-et-Vilaine, et sa procédure est simple, rapide et facile d'accès.

Contact : 02 99 30 35 55 (du mardi au vendredi) - crlc35@mce-info.org

- **Se documenter, s'informer, s'initier : le Centre de ressources et de documentation de la Mce**

Le centre de ressources et de documentation est un espace gratuit et ouvert du mardi au vendredi à tout public (particuliers, enseignants, étudiants, éducateurs, animateurs de



centres de loisirs ou de structures de proximité, professionnels et bénévoles associatifs, parents d'élèves...) sur tous les thèmes de travail des associations de la Mce : consommation, logement et vie quotidienne, environnement, éducation à l'environnement et au développement durable, alimentation, santé-environnement.

Il met à disposition de tous des ouvrages et des outils pédagogiques, des expositions, des fiches pratiques et des livrets sur les thématiques du jardinage au naturel, de l'alimentation, des arbres, de la pollution de l'air intérieur, des déchets, de la consommation... Le fonds documentaires est régulièrement enrichi de nouvelles ressources. Pour les identifier avant votre venue, vous pouvez consulter la base de données : doc.mce-info.org.

Le centre de ressources et d documentation est également abonné à de nombreuses revues sur ces mêmes sujets, permettant une information en continu, des comparatifs avant achat, ...

Pour en savoir plus, www.mce-info.org/ressources-et-documentation

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement-CTRC Bretagne, - 48 Bd Magenta - 35000 Rennes - 02 99 30 35 50 - info@mce-info.org - www.mce-info.org

MOOC « Jardiner avec le vivant » : une formation en ligne gratuite !

Et si vous suiviez le MOOC « Jardiner avec le vivant » ? Vous jardinez et vous souhaitez adopter des pratiques plus respectueuses du vivant ? Cette nouvelle formation en ligne inédite est faite pour vous !

MOOC « Jardiner avec le vivant »

Au printemps 2022, les associations Bretagne Vivante, Eau et Rivières de Bretagne, la Maison de la Bio du Finistère, Vert le Jardin et la Maison de la consommation et de l'environnement vous proposent de changer de regard et de (re-)découvrir le jardin comme un milieu vivant. Grâce à une formation gratuite et sans prérequis nécessaire, ouverte à toutes et tous (jardiniers amateurs, curieux, avec ou sans jardin, enseignants, animateurs...), vous découvrirez les **clefs de compréhension d'un jardin** et des **techniques respectueuses de l'environnement**.

Le MOOC « Jardiner avec le vivant » aborde le jardin et les éléments qui le composent à travers les principes et techniques proposés dans un jardin au naturel. Cette formation inédite est hébergée sur la plateforme Tela Botanica qui compte plus de 120 000 inscrit·es.

Un programme complet pour prendre soin du vivant dans son jardin.

A partir du 28 mars et pendant 2 mois, vous serez formé·es à raison d'une nouvelle séquence chaque lundi midi, animée grâce à des forums, des jeux, des vidéos, des activités sur le terrain, des rendez-vous... Libre à vous de commencer le jour même ou plus tard. Mais attention, la formation se clôturera le dimanche 22 mai.

Découpé en 6 séquences, le MOOC vous apportera les connaissances nécessaires à la compréhension d'un jardin, avec un cheminement progressif entre les différentes composantes du jardin, son fonctionnement et les pratiques respectueuses à adopter. Les 6 séquences du Mooc Jardiner avec le vivant :

- Poussez les portes du jardin
- Rencontrez la vie sauvage
- Plongez dans le sol
- Utilisez les matières végétales
- (Ré)inventez les espaces
- Pratiquez et essayez.

Vous n'avez pas de jardin ? Pas d'inquiétude, des adaptations sont proposées. Un espace vert près de chez vous suffit et vous pourrez très bien suivre le cours.



En 6 semaines de cours, avec 2 heures de travail hebdomadaire, vous aurez les clefs pour comprendre un espace naturel quel qu'il soit, grâce au MOOC « Jardiner avec le vivant » !

Vous êtes convaincu.e ? Alors rejoignez-nous pour améliorer vos connaissances en quelques clics, vous former sur le jardin, vous cultiver ou simplement pour le plaisir d'apprendre et de partager !

Infos pratiques

- **Inscriptions sur mooc.tela-botanica.org**
- **Ouverture des inscriptions** : lundi 31 janvier 2022
- **Début des cours** : lundi 28 mars 2022
- **Clôture des cours** : dimanche 22 mai
- Renseignements : mooc@mce-info.org

Et pour en savoir plus sur le Jardinage au naturel, rendez-vous sur www.jardinaunaturel.org.

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement-CTRC Bretagne, – 48 Bd Magenta – 35000 Rennes – 02 99 30 35 50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org

DÉBROUSSAILLAGE – ATTENTION = INCENDIE

Toute l'année et dans l'ensemble du département du Morbihan, l'incinération des végétaux sur pied est interdite sur les terrains boisés, plantations, reboisement et landes à moins de 200m de ces lieux (arrêté préfectoral du 26/9/2019)

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement. Ces déchets sont à déposer en déchetteries (vous renseigner des jours et heures d'ouverture).

Le débroussaillage est obligatoire dans les zones exposées aux risques d'incendie, c'est notamment le cas de notre département en cette période de fortes chaleurs classé en sécheresse accrue.

Le débroussaillage consiste à réduire les matières végétales de toute nature (herbe - branchage - feuilles) pouvant prendre feu et de propager un incendie aux habitations. Il s'agit par exemple d'élaguer des arbres ou arbustes ou d'éliminer des résidus de coupes.

Cette obligation de débroussaillage et de maintien en été s'applique aux propriétaires de terrain situé à moins de 200m des bois et forêts. Cette opération doit être réalisée autour de chaque habitation sur une profondeur de 50m le long des voies d'accès à votre terrain (route, sentier, chemin privé)

Si un voisin se trouve dans cette situation non respectée, demander au propriétaire de s'y conformer sinon avertissez la mairie qui s'en chargera.

Les risques sont présents en cas d'incendie, notamment en 2022 avec une sécheresse accrue. On n'en veut pour preuve l'incendie qui s'est déclaré sur la commune de Réminiac le 15 juin 2022 non loin du moulin où près de 2 500m² sont partis en fumée qui a nécessité la présence de 5 casernes de pompiers. Seule la végétation a souffert mais c'est une partie de notre environnement qui s'évapore.

Merci de la contribution de chacun



PIEGEAGE de RAGONDINS : SYNTHESE DE LA CAMPAGNE 2022

Sous le contrôle du référent départemental de la FDGDON

Nombre de piégeurs – piégeuses	13
Nombre de prises en piégeage d'entretien	3
Nombre de prises pendant la période intensive	72

Nombre TOTAL de prises 2021/2022	109
----------------------------------	-----

La commune rappelle que des sachets pour éradiquer les rats et souris sont toujours disponibles en Mairie. Présentez- vous au secrétariat pour en recevoir gratuitement.

Edouard Ouvrard (réfèrent communal)

ABOIEMENT de CHIEN : Que dit la LOI ?

Selon le ministère de la santé un bruit est considéré gênant lorsqu'il dépasse de plus de 5dB (décibels) le jour de 7h à 22h ou de 3dB la nuit de 22h à 7h du matin.

Le code à la santé publique en son article R.1334-31 définit une nuisance sonore comme suit :

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Que faire contre les aboiements du chien du voisin ?

Avant d'en arriver au dépôt de plainte, il est vivement conseillé d'essayer de discuter avec le propriétaire du/des chiens concernés. Il faut garder en mémoire qu'un chien peut aboyer pour de multiples raisons, dont l'ennui ou le stress d'être seul sans son maître et que dès lors que le propriétaire revenu, le chien aboie de manière ponctuelle. Dans cette situation, le propriétaire n'a probablement pas conscience de la nuisance que cause son chien lorsqu'il est absent et une simple discussion sera probablement la meilleure des solutions.

Si malheureusement vos doléances auprès du voisin restent sans effets, il est conseillé de se rendre en mairie et seulement après, auprès de la gendarmerie. Ils pourront venir constater la gêne occasionnée par l'animal et dresser un procès-verbal en conséquence.

Quelles les sanctions prévues par la loi pour le propriétaire du chien ?

Pénible, insupportable, les aboiements qui surviennent un plein milieu de la nuit vous portent sur les nerfs. Pendant la journée ou parfois la nuit, le propriétaire du chien est absent et le chien aboie sans arrêt.

Heureusement la loi peut intervenir en faveur du plaignant pour faire cesser les nuisances. Dans le cas où aucune solution ne serait mise en place par le propriétaire du chien pour limiter la nuisance, il peut être condamné à verser une amende de plusieurs centaines d'euros ; à savoir que la loi prévoit aussi une possible confiscation de l'animal.

Dans le meilleur des cas, une fois mis devant le fait accompli votre voisin prendra les mesures nécessaires pour régler le litige (dressage, collier anti aboiement, pension pour chien etc...)

Avant d'en arriver à la mise en place de dispositif anti aboiement, il faut comprendre la situation et savoir ce qui est en cause, sans cela le chien ne comprendra pas pourquoi on le réprimande. Il est probable que quelques cours d'éducation à la maison ou en centre permettront de diminuer considérablement les vocalises.

DEJECTIONS CANINES



Selon l'article R632-1 modifié en 2007. Les déjections canines doivent être ramassées dans tous lieux publics, trottoirs, espaces verts, jeux pour enfants... En cas de non-respect de cette interdiction vous pouvez être amené à payer une amende de deuxième classe de 35€. Selon l'article R633-6, une contravention de troisième classe peut aussi être donnée.

**POUR LE BIEN DE TOUS
MERCI DE RAMASSER
LES DÉJECTIONS DE VOTRE
ANIMAL DE COMPAGNIE**

PIZZAPHIL
 PIZZAS CUITES AU FEU DE BOIS
 À EMPORTER



HORAIRE: 18h30- 21h30
 VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE
 ET JOURS FÉRIÉS

17 RUE DE LA CHATAIGNERAIE
 56140 RUFFIAC

SOINS DU PIED DU CHEVAL
PARAGES - FERRAGES



FLORENT RIO
 MARECHAL FERRANT
 06-18-76-37-70
flo.marechalerie@orange.fr

PANNEAU POCKET

**SOYEZ
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ**

**OFFERT
PAR VOTRE
MAIRIE**

PANNEAUPOCKET
« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie a le plaisir de vous offrir l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux et l'actualité de votre commune seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

LA SOLUTION MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE

SIMPLE ET GRATUIT
Testez-le vous même

Pas besoin de créer un compte !
Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone en recherchant PanneauPocket sur App Store ou Google Play.

DISPONIBLE SUR **Google Play** Disponible sur **App Store**

SINON, FLASHEZ-NOUS !

MERCI DE NE PAS ME JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE !

Vb Studio 20

06 58 66 71 49
vbstudio20@gmail.com
www.vbstudio20.fr
www.facebook.com/vbstudio20

7/7, 24/24 Week-ends et Jours fériés Taxi conventionné

06 83 72 40 22

TAXI
Gueho

taxi.gueho@Yahoo.fr

LE MENHIR SIRET : 799 052 584 00015 Ape : 4932Z

L'ADMR DE RUFFIAC

Depuis 1959, l'ADMR de Ruffiac intervient sur sept communes environnantes (Caro, Missiriac, Réminiac, Ruffiac, Saint Laurent sur Oust, Saint Nicolas du Tertre, Tréal). L'association réalise environ 19 500h auprès 2015 usagers.

Sa mission : Assurer des prestations d'aide à domicile pour tous et à tous les âges de la vie selon 4 gammes de services :

Enfance et Parentalité (garde d'enfance et soutien aux familles « fragilisées »),

Accompagnement du Handicap, (accompagnement dans les actes de la vie quotidienne et vie sociale),

Services et Soins aux Seniors, (accompagnement dans les actes de la vie quotidienne, courses, etc...),

Entretien de la Maison, (prestation de ménage/repassage).

La Téléassistance via FILIEN

A chacun son service !

L'association est en recherche de personnel afin de répondre aux nombreuses demandes d'accompagnement sur le territoire.

Les postes d'aide à domicile dans le réseau ADMR 56 sont ouverts à tous : hommes ou femmes, qualifiés ou non, expérimentés ou non, tous les profils sont étudiés et l'ensemble des candidats sont rencontrés au sein de l'association.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à prendre contact directement avec l'ADMR

18 rue de la poste – 56140 RUFFIAC – 02 97 93 79 66 - ruffiac@admr56.com



Inauguration



Le samedi 7 mai a eu lieu l'inauguration des locaux de l'ADMR, mis à disposition par la commune de Ruffiac depuis 2 ans mais non inaugurés suite aux conditions sanitaires. Lors de cette cérémonie, Pierre MOISAN (*Président*), a mis à l'honneur 4 retraitées : Isabelle RENAUD (35 ans), Anne MARQUET (25ans), Marie-Paule HEDAN (10 ans), Jacqueline DENYS (8ans) ainsi que les bénévoles Odette MORIN, Gabrielle SERAZIN, Madeleine FRAPSAUCE, Germaine COUEDELO, Anne et Armel PENHOUET, Marie-Vincente MORLA et Anne-Marie JAMET.

Pour bien vieillir Bretagne, c'est :

Plusieurs régimes de retraite qui s'engagent ensemble pour le bien-vieillir

Des ateliers de prévention en petit groupe autour de dix thématiques, animés par des professionnels

Des ateliers de plusieurs séances construits autour de référentiels développés en partenariat avec Santé publique France (Agence nationale de santé publique)

Des actions gratuites accessibles à tous les retraités, dans toute la Bretagne

Rendez-vous sur notre site internet

www.pourbienvieillirbretagne.fr

Vous y trouverez toutes les informations sur les ateliers près de chez vous et la possibilité de vous y inscrire !

Vous n'avez pas accès à Internet ?

✓ **Composez le 39 40**
(service 0,06 €/min + prix appel).

Menu vocal :

- tapez 3 ;
- le numéro de votre département ;
- puis tapez 4.

✓ **Rendez vous au CLIC ou à l'Espace Autonomie le plus proche de chez vous !**

Les ateliers Pour bien vieillir Bretagne

POUR BIEN VIEILLIR
BRETAGNE

Le label « Pour bien vieillir » permet d'identifier les actions de prévention proposées par vos caisses de retraite et leurs partenaires. Elles vous sont proposées via Pour bien vieillir Bretagne qui regroupe nos différents organismes

www.pourbienvieillirbretagne.fr

POUR BIEN VIEILLIR
BRETAGNE

Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

EMERAUD PERE & FILS

**Couverture - Zinguerie-
Etanchéité**

Neuf, Rénovation, Ramonage

13, la Grée
La Chapelle Caro
56460 Le Val d'Oust

meraud.p-f56@laposte.net

06 85 10 27 35

Mémo Tri

Je dépose dans ma poubelle jaune

Bouteilles et flacons en plastique...

... de salle de bain

... de boisson

... de produits d'entretien

... d'huile, de vinaigrette, de mayonnaise...

Cubitainers de vin et bidons en plastique

Cartonnettes

Boîtes métalliques...

... de conserve, de boisson, Aérosols, Barquettes en aluminium

Briques de lait, de jus de fruits et de soupe

Papiers

Magazines

Publicités

Journaux

Pas de film plastique

Je dépose dans ma poubelle verte

Films et sacs plastiques

Barquettes et pots de plantation

Pots de produits laitiers

Barquettes de beurre et bacs de glace

Barquettes en polystyrène

Barquettes de salade et de plats préparés

Boîtes de gâteaux et de viennoiseries

Pensez au compostage !

Epluchures de fruits, de légumes

Boîtes et barquettes contenant des restes

Articles d'hygiène

Je dépose dans les colonnes à verre

Bouteilles

Pots

Bocaux

Pas de bouchon, capsule, couvercle, vaisselle, ampoule, néon...

Relais Petite Enfance

Le RAM devient Relais petite enfance



Ce service de proximité, gratuit et ouvert à tous, vous informe et vous accompagne dans la recherche d'un mode d'accueil :

- ✱ Présentation de l'accueil individuel et collectif
- ✱ Étude de vos besoins
- ✱ Simulation des coûts
- ✱ Pré-inscription au multi-accueil
- ✱ Liste d'assistant.e.s maternel.le.s à domicile/MAM
- ✱ Accompagnement des démarches administratives des parents-employeurs, assistant.e.s maternel.le.s, garde à domiciles et candidat.e.s à l'agrément

Accueil sur rendez-vous **du lundi au vendredi.**

? Pour tous renseignements ou pour prendre rendez-vous :

☎ 02 99 08 05 09

✉ relaispetiteenfance@oust-broceliande.bzh

Plus d'infos :

www.oust-broceliande.bzh (Rubrique Enfance & jeunesse > Petite Enfance 0-4 ans > Relais Petite enfance).

3 lieux pour vous accueillir

📍 **Guer**
Maison de l'enfance
5 rue des cerisiers
56380 GUER

📍 **Malestroit**
Maison de l'enfance
Faubourg Saint Julien
56140 MALESTROIT

📍 **Carentoir**
Pôle enfance
16 rue de Bel Air
56910 CARENTOIR

7 multi accueils

Environ 200 assistant.e.s
maternel.le.s





Vous avez froid
chez vous ?



Vous envisagez
des travaux ?



Vos factures
d'énergie sont
élevées ?

Accompagnement et
conseils personnalisés

Tout
Public

⇒ Rénovation énergétique : priorisation des
travaux, sensibilisation aux matériaux biosourcés,
renseignements sur les aides financières

⇒ Maintien à domicile (séniors et handicap)

⇒ Visite-Conseil (futurs acquéreurs)

Particuliers, propriétaires
bailleurs, petit tertiaire

Service 100% financé par OBC,
l'État et la région Bretagne



Communes concernées :

Augan, Beignon, Bohal, Carentoir, Caro, Cournon, La Gacilly, Guer, Lizio, Malestroit, Missiriac,
Monteneuf, Pleucadeuc, Porcaro, Réménac, Ruffiac, Saint-Abraham, Saint-Congard, Saint
Guyomard, Saint-Laurent-sur-Oust, Saint-Malo-de-Beignon, Saint-Marcel, Saint-Martin-sur-Oust,
Saint-Nicolas-du-Tertre, Sérent, Tréal.

Retrouvez plus d'informations sur www.oust-broceliande.bzh



maison de l'habitat et de l'énergie

renovation.habitat@oust-broceliande.bzh

02 30 07 10 34 - Maison des Services

4 Avenue du Général de Gaulle, 56380 Guer

maison de
l'habitat et
de l'énergie

De l'Oust à Brocéliande communauté

Accompagnement
et conseils

Vous
souhaitez

- ➡ AMÉLIORER VOTRE CONFORT
- ➡ FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
- ➡ PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Contactez la maison de
l'habitat et de l'énergie

*Permanences sur RDV
à La Gacilly, Gver et
Malestroit*

02 30 07 10 34

prix d'un appel local

1^{er} contact par téléphone du lundi au jeudi
de 9h à 12h ou par mail à
renovation.habitat@oust-broceliande.bzh

Gratuit pour les habitants du territoire OBC

Mise en garde de la Gendarmerie Nationale

Recrudescence des vols en début de soirée dans les habitations principales



LES FAITS :

Après une baisse régulière des vols, nous vous mettons en garde sur le mode opératoire particulier constaté sur plusieurs vols dans des habitations principales : **ils sont commis en début de soirée** (après la tombée de la nuit).

Les auteurs procèdent généralement à l'effraction de baies vitrées ou de portes sur l'arrière des habitations. Les vols portent prioritairement sur des bijoux et du numéraire, auxquels s'ajoutent parfois du matériel informatique.

CONSEILS UTILES :

Il est important que la population signale tout véhicule ou personnes suspectes à la gendarmerie dans les meilleurs délais (en composant le 17), en donnant le maximum d'informations.

Quelques dispositions, rappelées dans les flyers joints, sont essentielles :

- Fermer votre domicile lorsque vous vous absentez, même momentanément,
- Mettre un équipement de type spot lumineux avec détection de présence sur les cheminements vers l'habitation,
- Laisser une lumière allumée (VISIBLE DE LA RUE) lorsque vous devez vous absenter en soirée (ou brancher une lampe du salon sur un programmateur),
- Stocker vos valeurs (bijoux – numéraire) en lieu sûr et « improbable » (**éviter chambre à coucher et salle de bain**),
- N'hésitez pas à photographier vos objets de valeurs et bijoux (à placer sur une clé USB en sécurité),
- Possibilité d'installation d'alarme volumétrique ou de vidéoprotection à des prix devenant très abordables,
- Prévenir votre voisinage d'une absence prolongée et signaler celle-ci à votre brigade locale (« Opération Tranquillité Vacances » qui existe maintenant toute l'année).

Quelques conseils et préconisations simples sont consultables sur le site www.referentsurete.fr.

Pour nous joindre ou prendre rendez-vous pour des consultations ou réunions d'information locales :

cptm.ggd35@gendarmerie.interieur.gouv.fr
ou rendez-vous dans la brigade de votre lieu de domicile.

Pour les communes ayant adhéré au protocole de participation citoyenne, bien vouloir largement diffuser ce message aux référents citoyens qui sensibiliseront leur quartier.
Les personnes âgées pourront être également sensibilisées par les agents de l'ADMR.



PETITES ANNONCES

Vous possédez une maison ou une pièce à mettre en location sur la commune de Réminiac. N'hésitez pas à en informer la Mairie car nous avons régulièrement des demandes en dehors des agences immobilières. Nous vous mettrons en relation.

Locations

Le TY YANN 65m2

★ 4,78 · [82 commentaires](#) · 🏠 Superhôte · [Réminiac, Bretagne, France](#)

📌 [Partager](#) ❤️ [Enregistrer](#)



Gîte "Le Grenier" style cottage anglais

[Réminiac, Bretagne, France](#) Location airbnb

📌 [Partager](#) ❤️ [Enregistrer](#)



Logement entier : maison d'hôtes Chez Sindy Et Julien
2 voyageurs · 1 chambre · 1 lit · 1 salle de bain
Cuisine équipée · 1 salon



55 m²



lesgitesdelapommeraie@gmail.com



REMINIAC

23 JUILLET 2022

REPAS

13 € Adultes

6 € Jusqu'à 12 ans

Réservation avant le
15/7 auprès de :
Julie 06 30 14 21 35 ou
Séverine 06 75 50 13 15

FEU D'ARTIFICE

BAL

(Animé par DJ FIFI de l'amour est dans le pré)

A partir de 18h00 Buvette – Galettes Saucisses – Crêpes –
Repas chaud (Entrée – Bourguignon – Fromage – Dessert)
Retraite aux Flambeaux – Feu d'artifice suivi d'un bal populaire



Dessins réalisés par les élèves de l'Ecole Henri Matisse à Réminiac